

Le mois de la bio

novembre
2020

9^e édition

Dossier de presse

+80 événements pour rencontrer et échanger
avec les professionnels de l'agriculture bio

www.moisdelabio.fr

Un événement professionnel organisé par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture, Interbio Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Initiative Régionale à l'agriculture Biologique



INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine

Engagé au service des acteurs de la Bio



Union Européenne



Région
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Novembre 2020

9^{ème} édition du Mois de la bio en Nouvelle-Aquitaine

+ de 80 événements destinés aux professionnels de l'agriculture

Les fermes et filières bio vous ouvrent leurs portes, en toute transparence.

Pourquoi le Mois de la bio ?

- > Pour découvrir le mode de production bio, les filières, les innovations et les perspectives
- > Pour rencontrer et échanger avec des producteurs, des opérateurs économiques et des techniciens

Coordination des infos :

Katell PETIT

06 23 38 59 38

k.petit@bionouvelleaquitaine.com

QUI ORGANISE ?

Le Mois de la Bio est un événement professionnel organisé conjointement par Bio Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine, et l'ensemble de leurs partenaires dans les actions de développement des conversions à l'agriculture biologique.



Contacts presse

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Valentina REBASTI, responsable communication
07 66 51 74 63 • v.rebasti@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Elisabeth UMINSKI, responsable communication
06 83 89 94 52 • elisabeth.uminski@na.chambagri.fr

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Jessica JARDINIER, responsable communication
06 69 79 69 93 • communication@interbionouvelleaquitaine.com

Sont associés à cet événement :

l'ensemble des Groupements départementaux d'Agriculture Biologique et des Chambres d'agriculture départementales : MAB 16, GAB 17, Agrobio 19, Gab Creuse, Agrobio Périgord, Agrobio Gironde, Agrobio 40, Agrobio 47, BLE CIVAM Bio (Biharko Lurraren Elkartea), Agrobio Deux-Sèvres, Vienne Agrobio, Agrobio 87, Chambres d'agriculture de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne, le CIVAM Bio Béarn et l'ALPAD des Landes.

Avec le soutien de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

L'agriculture biologique une dynamique des plus prometteuses

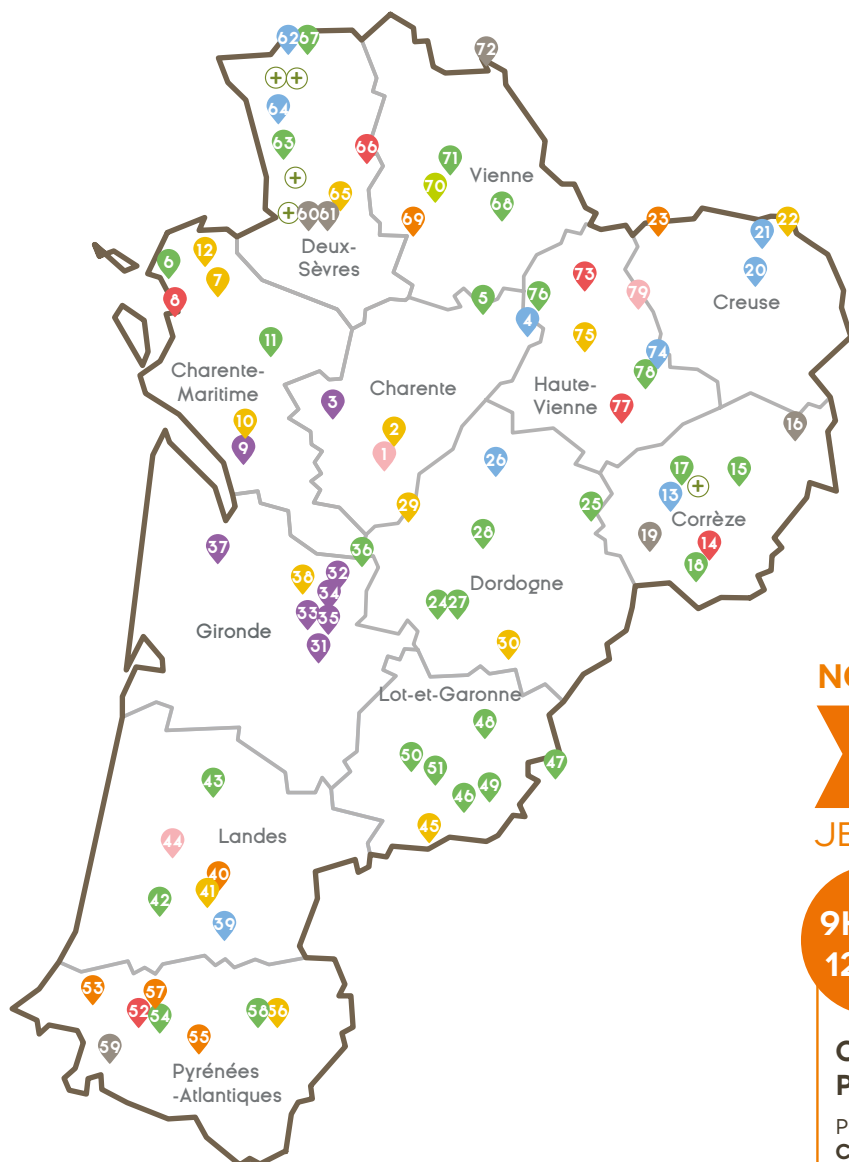
Du 2 au 30 novembre : plus de 80 événements pour rencontrer les acteurs techniques et économiques de la filière biologique

L'agriculture biologique pèse de plus en plus sur le marché de l'agro-alimentaire grâce au soutien des consommateurs d'une part, et à la structuration des acteurs de la filière d'autre part. Une tendance qui se renforce d'année en année et qui s'est nettement accentuée en 2020 avec l'épidémie de covid-19.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance stratégique de l'agriculture, et l'intérêt grandissant des Français pour une alimentation saine, durable et locale. Les producteurs, premier maillon de ce système alimentaire, s'impliquent quotidiennement dans la recherche des pratiques conciliant enjeux économiques et environnementaux. De plus en plus font le choix de l'agriculture biologique.

Mais produire bio, ça veut dire quoi ? Quelles solutions techniques ? Quels résultats économiques ?

Agriculteurs bio, techniciens spécialisés et opérateurs économiques, toutes filières confondues, vont répondre à ces questions pendant le Mois de la bio. 80 rendez-vous dans toute la région Nouvelle-Aquitaine : des visites de ferme et d'entreprises, des conférences, des formations, ...



Venez vous faire votre propre idée : qu'est-ce qui fonctionne ? qu'est-ce qui coince ? quels sont les principaux problèmes rencontrés ? quelles sont les bonnes surprises ?

Les objectifs de cette manifestation destinée aux professionnels de l'agriculture sont avant tout de découvrir l'AB et ses perspectives sous les angles technique, économique et humain, mais aussi de repérer les innovations et s'informer et échanger directement auprès de ceux qui produisent, transforment et vendent des produits biologiques.

Consultez le programme et la carte des événements en ligne : www.moisdelabio.fr

NOUVEAUTÉ 2020

**CONFÉRENCES
EN LIGNE**

JEUDI 5 NOVEMBRE

**9H30 >
12H30**

**PRODUCTIONS
VÉGÉTALES**

**14H >
17H**

**PRODUCTIONS
ANIMALES**

**CONNAÎTRE LES RÈGLES BIO
POUR UNE CONVERSION EN 2021**

POSEZ VOS QUESTIONS AUX ORGANISMES
CERTIFICATEURS, FUTURS AUDITEURS DE
VOTRE FERME



Chiffres de l'agriculture biologique et ses filières

en France

Une consommation bio en forte croissance

En 2019, la consommation de produits biologiques en France (consommation des ménages et restauration collective et commerciale) a connu une croissance annuelle de plus de 1,4 milliards d'euros atteignant 11,9 milliards d'euros, soit une croissance de +13,5 % par rapport à 2018.

La consommation moyenne de produits bio s'élève à 178 euros par an et par habitant. Elle a plus que doublé en cinq ans. En 2019, 6,1 % de la consommation alimentaire des ménages sont consacrés aux produits bio. Les produits qui connaissent les plus fortes progressions, c'est-à-dire supérieures à +15 %, sont principalement des produits transformés (surgelés, bière, œufs, produits laitiers, épicerie). Le taux d'importation des produits biologiques demeure stable, autour des 33 % en 2019.

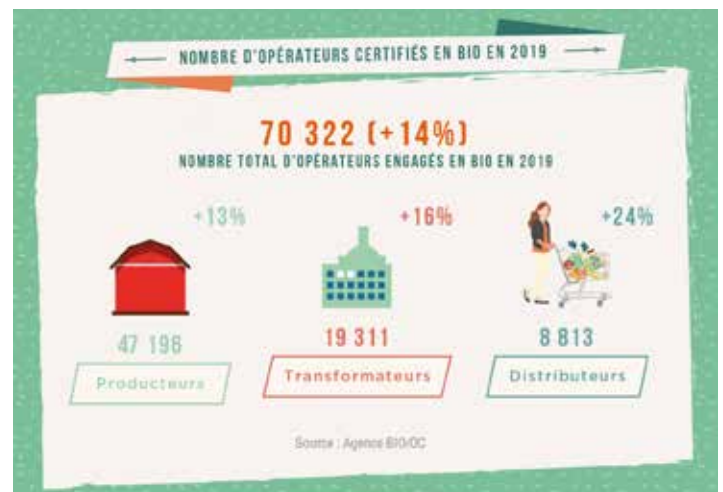
Selon une étude de l'Agence Bio, en 2020 pendant le confinement, les Français ont plébiscité le bio : ils sont 70 % à en avoir consommé, soit 8 % de nouveaux consommateurs. Si les hypermarchés restent le circuit privilégié d'achat, les résultats mettent en évidence l'essor important de la vente directe, que ce soit au travers de la vente à la ferme ou de plates-formes locales.



Se structurer pour répondre à la demande

Tous les acteurs de la filière bio se mobilisent pour satisfaire cette demande croissante et répondre aux préoccupations citoyennes pour une alimentation saine. Ainsi, fin 2019, plus de 5 500 exploitations supplémentaires sont engagées en bio, portant l'emploi agricole bio à plus de 10 % des agriculteurs.trices français.es !

Toutes les productions sont en hausse, avec des dynamiques remarquables pour les productions végétales dans leur ensemble (arboriculture et viticulture, légumes, grandes cultures).



Une source d'emplois directs

Les emplois des filières bio concernent tous les stades des filières ainsi que différents secteurs. Leur nombre a été multiplié par 1,5 depuis 2016. En 2019, on estime que le secteur bio emploie directement plus de 179 500 équivalents temps plein (+15 % par rapport à 2018).

Plus de détails sur les tendances nationales dans le Dossier de presse de l'Agence Bio du 9 juillet 2020

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/07/DP-AGENCE-BIO-CHIFFRES-2019_def.pdf



Chiffres en Nouvelle-Aquitaine

Des surfaces bio doublées en 5 ans

En 2019, les surfaces bio en Nouvelle-Aquitaine étaient estimées à **289 500** hectares, soit **7,4 %** de la surface agricole utilisée de la région. Les terres cultivées selon ce mode de production ont doublé en cinq ans, et ont progressé de plus de +16 % entre 2018 et 2019. Parmi ces surfaces, 29 % sont en cours de conversion.



289 500 hectares en agriculture bio (certifiés ou en conversion) soit **7,4 %** de la SAU

En dix ans, l'agriculture bio a triplé ses surfaces en Nouvelle-Aquitaine (en 2010 : 102 455 ha)

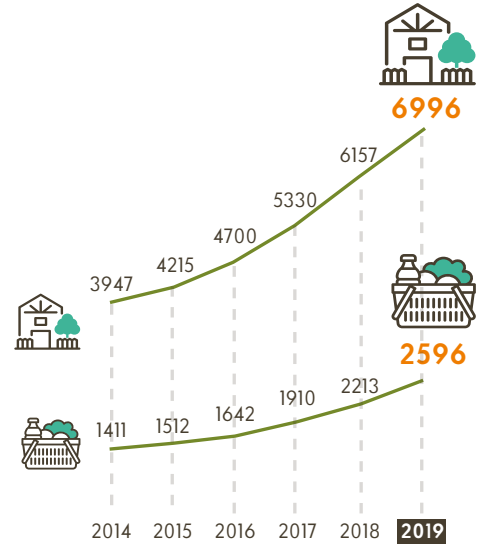
Près de 9600 opérateurs engagés en bio en 2019

En 2019, **9 592** opérateurs étaient engagés dans une certification bio de leur activité, dont **6 996** fermes, représentant 9,7 % des exploitations agricoles de la région et **2 596** préparateurs, distributeurs et importateurs.



La Nouvelle-Aquitaine est au **2ème rang** français en nombre de fermes et en surfaces bio

Évolution du nombre de fermes en bio



Évolution du nombre d'opérateurs en bio préparateurs, distributeurs et importateurs.

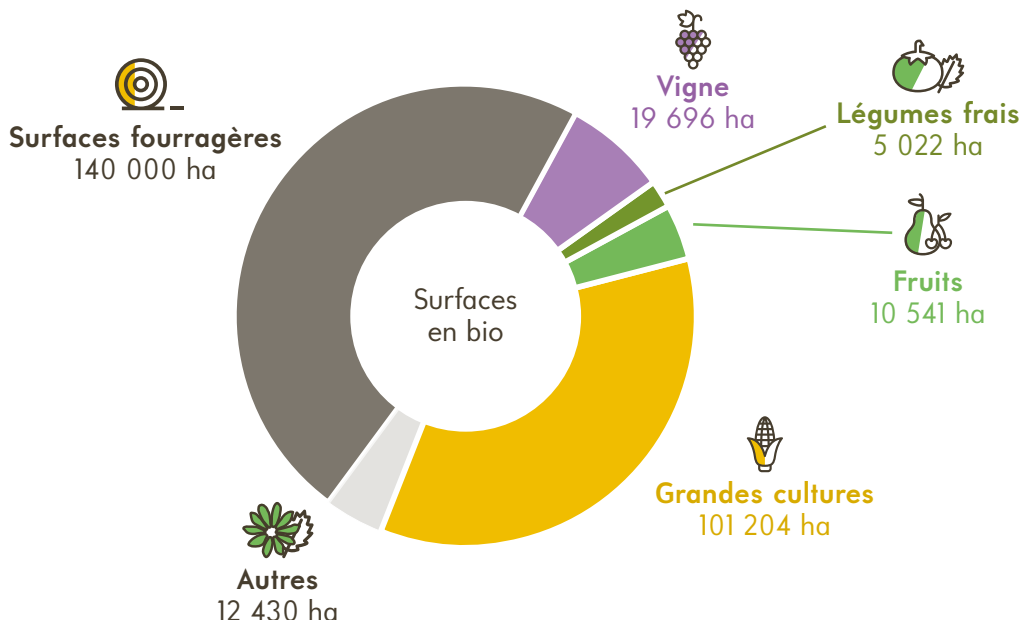
La progression entre 2018 et 2019 est de + 14 % pour les fermes et de + 17 % pour les entreprises.

Des cultures diversifiées et une dynamique marquée en viticulture

Les surfaces conduites en bio ont progressé pour toutes les grandes catégories de cultures.

Entre 2018 et 2019 :

- + 12 % pour les surfaces fourragères qui occupent la moitié de la sole bio, avec 32 000 ha en cours de conversion ;
- + 15 % pour les grandes cultures avec une forte augmentation côté légumes secs ;
- + 27 % pour les légumes frais, avec une surface totale en bio qui atteint les 5 000 ha ;
- + 21 % pour les fruits avec 3 700 ha en cours de conversion ;
- + 28 % pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) avec une grande diversité d'espèces cultivées (anis vert, stévia, fenouil, pissenlit, trèfle, basilic, ...)
- + 35 % pour la viticulture, avec une surface en conversion multipliée par 2 par rapport à 2018.

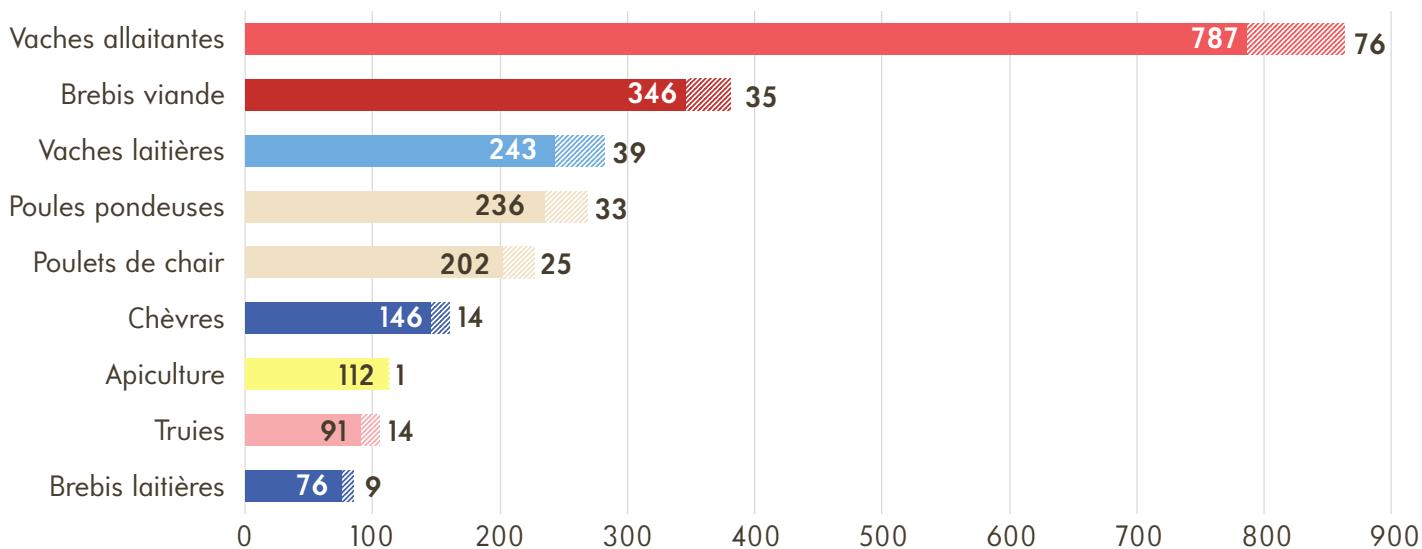


Élevage : des cheptels qui augmentent côté porcs et poulets

Pour les productions animales, ce sont les vaches allaitantes et les vaches laitières qui arrivent en tête en termes de nouvelles exploitations en bio en 2019.

En cheptels, la dynamique s'observe surtout dans les élevages porcins (+ 63%) et avicoles (+13% en poulets de chair et 9% en poules pondeuses).

Nombre de nouvelles exploitations bio par production animale en 2019



 Nombre fermes bio 2018

 Nombre nouvelles fermes en 2019



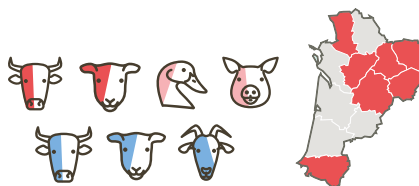
Tendances dans les départements :

Des territoires variés et complémentaires

Avec ses 12 départements, la région Nouvelle-Aquitaine est la plus grande de France et la 1ère région agricole (15 % de la SAU nationale). Son territoire est riche d'une agriculture très diversifiée :

- des territoires orientés vers l'élevage, avec d'importantes surfaces bio consacrées à la culture de l'herbe :

Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Charente, Deux-Sèvres ;



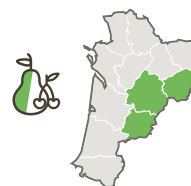
- des territoires orientés vers les grandes cultures

Lot-et-Garonne, Vienne, Deux-Sèvres, Landes, Charente-Maritime ;



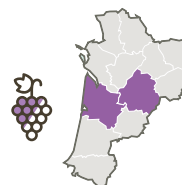
- des territoires orientés vers l'arboriculture avec des productions différentes :

Lot-et-Garonne, Dordogne, Corrèze ;



- des territoires orientés vers la viticulture :

la Gironde avec le vignoble bordelais, la Dordogne avec le vignoble bergeracois.



Entre 2018 et 2019, les progressions de surfaces bio les plus importantes ont été constatées :

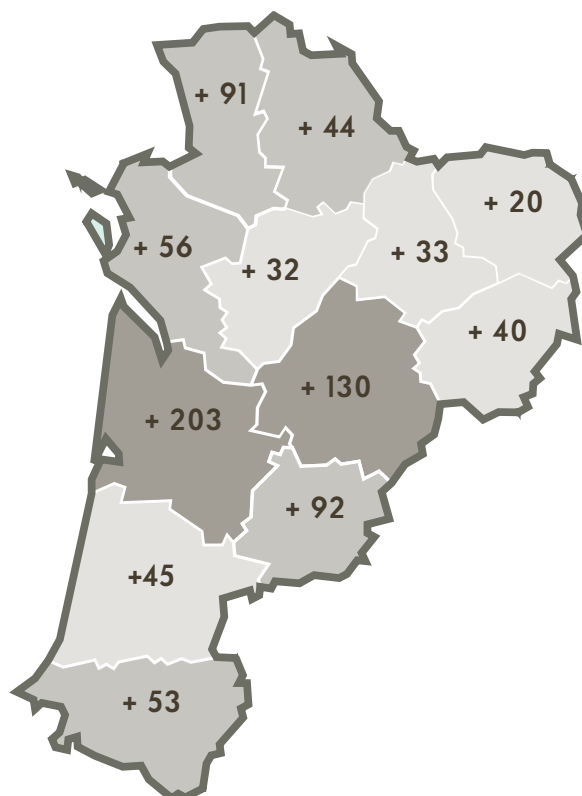
- en Charente-Maritime, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne en termes de surfaces certifiées bio ;
- en Gironde et Deux-Sèvres en termes de surfaces en conversion.

3 départements dépassent les 10% de la SAU en bio et conversion : le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Gironde.

Les augmentations les plus importantes en part de fermes nouvellement engagées en 2019 concernent la Gironde, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime.

4 départements atteignent une part d'exploitations bio supérieure à 10% : le Lot-et-Garonne, la Dordogne, la Vienne et la Gironde.

Augmentation des fermes bio vs. 2018



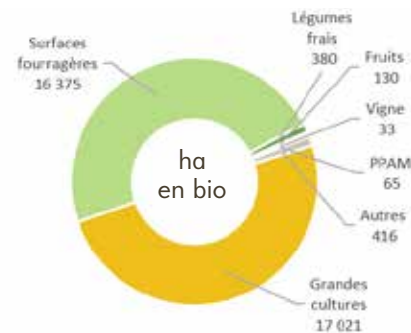
Chiffres en Deux-Sèvres



557 fermes bio, soit 9,2 % des fermes du département
+ 19,5 % vs 2018



34 420 ha certifiés bio ou en conversion, soit 7,6 % de la SAU du département
+ 23,3 % vs 2018



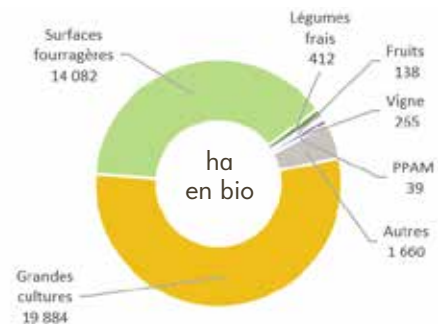
Chiffres en Vienne



469 fermes bio, soit 10,3 % des fermes du département
+ 10,4 % vs 2018



36 479 ha certifiés bio ou en conversion, soit 7,7 % de la SAU du département
+ 10,4 % vs 2018



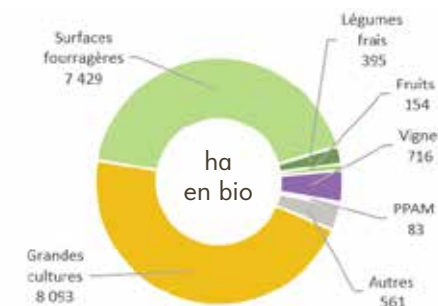
Chiffres en Charente-Maritime



429 fermes bio, soit 6,1 % des fermes du département
+ 15 % vs 2018



17 430 ha certifiés bio ou en conversion, soit 4,1 % de la SAU du département
+ 14,4 % vs 2018



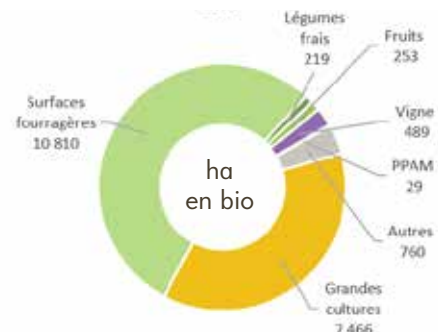
Chiffres en Charente



363 fermes bio, soit 6,4 % des fermes du département
+ 9,7 % vs 2018



20 025 ha certifiés bio ou en conversion, soit 5,6 % de la SAU du département
+ 15,2 % vs 2018



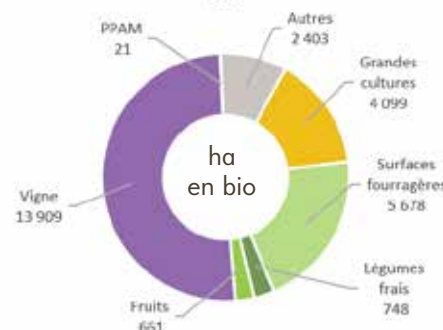
Chiffres en Gironde



1 099 fermes bio, soit 9,2 % des fermes du département
+ 22,7 % vs 2018



27 519 ha certifiés bio ou en conversion, soit 11,2 % de la SAU du département
+ 26,4 % vs 2018



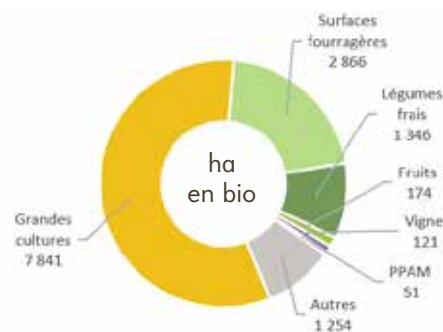
Chiffres dans les Landes



416 fermes bio, soit 7,7 % des fermes du département
+ 12,1 % vs 2018



13 653 ha certifiés bio ou en conversion, soit 6,5 % de la SAU du département
+ 19,5 % vs 2018



Chiffres en Lot-et-Garonne



925 fermes bio, soit 13,8 % des fermes du département
+ 11 % vs 2018



34 713 ha certifiés bio ou en conversion, soit 12,3 % de la SAU du département
+ 19,3 % vs 2018



Chiffres en Pyrénées-Atlantiques



649 fermes bio, soit 5,8 % des fermes du département
+ 8,9 % vs 2018



15 052 ha certifiés bio ou en conversion, soit 4,4 % de la SAU du département
+ 11,5 % vs 2018



3/4 des fermes bio travaillent partiellement ou en totalité sur les circuits courts et de proximité, œuvrant très significativement à la diversification des productions et à la relocalisation de l'alimentation des habitants du territoire.

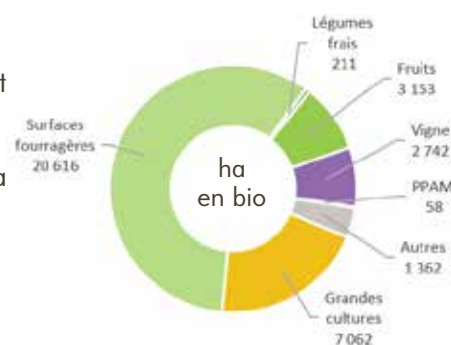
Chiffres en Dordogne



1 063 fermes bio, soit 13,7 % des fermes du département
+ 14 % vs 2018



35 204 ha certifiés bio ou en conversion, soit 11,7 % de la SAU du département
+ 14,8 % vs 2018



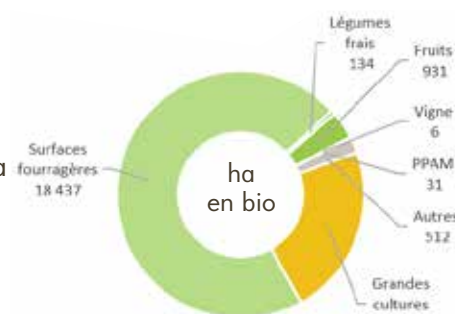
Chiffres en Haute-Vienne



428 fermes bio, soit 9,5 % des fermes du département
+ 8,4 % vs 2018



25 835 ha certifiés bio ou en conversion, soit 9,1 % de la SAU du département
+ 8,7 % vs 2018



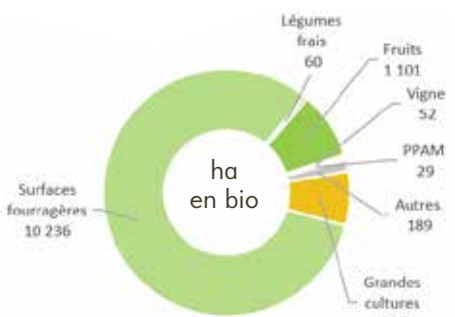
Chiffres en Corrèze



355 fermes bio, soit 7,4 % des fermes du département
+ 12,7 % vs 2018



12 565 ha certifiés bio ou en conversion, soit 5,4 % de la SAU du département
+ 13,9 % vs 2018



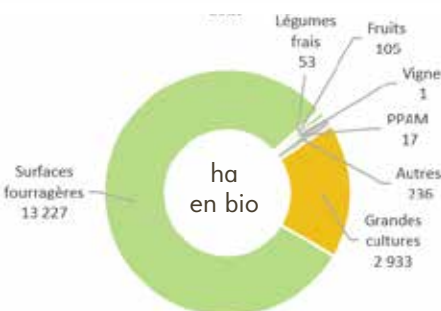
Chiffres en Creuse



243 fermes bio, soit 5,6 % des fermes du département
+ 9 % vs 2018



16 573 ha certifiés bio ou en conversion, soit 5,2 % de la SAU du département
+ 8,1 % vs 2018



Toute la diversité des filières dans notre région

Un mois pour découvrir sur le terrain l'agriculture biologique et les filières

Grandes cultures : des opportunités du Nord au Sud



24 journées sont prévues sur ces thèmes, de la Vienne au nord de la région, jusque dans les Pyrénées-Atlantiques, au sud. Lors de ces journées, les coopératives et négociants seront présents pour répondre aux questions des agriculteurs. Sur le plan technique, seront abordées la fertilisation, les rotations et la mécanisation nécessaire.

En grandes cultures, on se rapproche d'une échéance où la production française arrive à un équilibre au vu des utilisations. La priorité est donnée au bio et origine France. La contractualisation est essentielle afin de sécuriser ses débouchés. Le marché bio reste porteur et se développe. Pour les opérateurs (filière alimentation animale et humaine), communication, anticipation et organisation sont les clés pour une filière durable.

Des opportunités se présentent partout sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Le Mois de la Bio est donc l'occasion de mieux connaître les opérateurs du secteur et de réfléchir aux changements techniques à prévoir sur sa ferme (gestion de l'enherbement, de la fertilisation...).



L'élevage en AB, des filières bien structurées !



Des prix bio stables et déconnectés du marché conventionnel, des filières qui se structurent de l'amont à l'aval avec des collecteurs partout en région : l'élevage bio offre des opportunités et relève des défis !

Pour les élevages herbivores, le principal défi technique consiste à repenser le système fourrager et à augmenter l'autonomie alimentaire du troupeau : plusieurs journées du Mois de la Bio sont dédiées à ces sujets.

En termes de débouchés, il s'agit surtout de produire des animaux adaptés au marché pour qu'ils puissent être bien valorisés en bio. La filière demande des animaux finis tout au long de l'année, d'où l'intérêt d'anticiper la conversion avec le metteur en marché et d'optimiser l'alimentation pour avoir une finition permettant un bon rapport qualité/prix. Les collecteurs présenteront les besoins et les opportunités de ce secteur. 6 journées filière ou techniques sont consacrées à ces élevages ruminants.

Concernant la filière laits bio, les laits et produits laitiers consommés en France sont produits à 98 % sur le territoire national. Les filières laitières bio bovine, ovine, caprine poursuivent leur développement en lien avec la forte croissance du marché des produits laitiers bio. Les conversions se font en lien étroit avec les opérateurs de collecte qui accompagnent les producteurs en s'appuyant sur les réseaux de développement de la bio.

Le Mois de la Bio est donc l'occasion d'échanger au cours d'une des 9 journées technique ou filière avec les collecteurs, les transformateurs et les producteurs engagés en agriculture biologique.

En ce qui concerne les monogastriques (porcs, volailles), les installations se font pour la filière longue en partenariat avec les collecteurs et les metteurs en marché. Trois journées (dont une formation) sont proposées lors du mois de la bio pour ces filières.



La Nouvelle-Aquitaine, une terre riche de diversité dans les productions fruitières et légumières et en plantes aromatiques et médicinales



Des maraîchers diversifiés sont répartis sur toute la région. Pour nombre d'entre eux, ils ont inventé leurs propres circuits de commercialisation et les initiatives individuelles et collectives font des émules dans tous les territoires.



Les zones plus traditionnellement dédiées aux cultures légumières de plein champ (Lot-et-Garonne, Landes) investissent également le secteur de l'AB. De plus, dans les rotations céréalières bio, plus longues qu'en conventionnel, l'apport de légumes de plein champ, de plantes aromatiques, peut être un atout tant économique qu'agronomique.

Les surfaces consacrées aux plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) sont très faibles en Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins, les opérateurs de l'aval sont en recherche de produits.

La Nouvelle-Aquitaine est la 1ère région française en surfaces fruitières bio (principalement localisées en Dordogne, Lot-et-Garonne et Corrèze). Il existe une grande diversité d'entreprises qui valorisent en filière courte ou longue. L'un des atouts du marché des fruits et légumes est la diversité des circuits de distribution.

Tous ces modèles seront présentés dans 28 journées du Mois de la Bio.



Le vin bio, ça vous tente ?



Alors que la consommation de vin en général a tendance à diminuer, les parts de vin bio continuent d'augmenter avec une estimation de croissance de 16 % d'ici 2022 selon une étude de SudVinBio/ MillésimesBio/IWSR. Il faut savoir aussi que 99,5 % des vins bio consommés en France sont français !

Aujourd'hui, des domaines prestigieux aux coopératives, nombre d'acteurs économiques savent qu'il s'agit d'une voie d'avenir pour la filière vitivinicole.

La viticulture biologique nécessite une réflexion sur l'ensemble de son système.

Les principaux enjeux techniques sont la gestion du sol, la fertilisation, l'enherbement et la gestion sanitaire (gestion du cuivre en traitement fongique).

Les pratiques de producteurs expérimentés et la rencontre des techniciens spécialisés en AB seront proposées au cours de 8 journées du Mois de la Bio.

Le Mois de la Bio, pour les futurs professionnels de l'agriculture

Qu'ils se destinent à devenir agriculteurs ou conseillers agricoles, les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de l'enseignement agricole public et privé bénéficient d'un programme qui leur est spécialement dédié.

Plusieurs exploitants de la région présentent leur système d'exploitation, leurs résultats techniques et économiques. Les conseillers du réseau bio ou des Chambres d'agriculture sont également à l'écoute des apprenants, de leurs formateurs et enseignants, pour élargir la vision aux autres systèmes de production biologique de la région.



Contacts presse

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Valentina REBASTI, responsable communication
07 66 51 74 63 • v.rebasti@bionouvelleaquitaine.com

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Elisabeth UMINSKI, responsable communication
06 83 89 94 52 • elisabeth.uminski@na.chambagri.fr

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE

Jessica JARDINIER, responsable communication
06 69 79 69 93 • communication@interbionouvelleaquitaine.com

Sont associés à cet événement :

